Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-2610131-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 13 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 07 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : COUSIN Marion, DESILLES Bettina, DUCLOYER Alain, FENIET Maud, FLEHO Elisabeth, FRANGEUL Jean-Pierre, GICQUEL Patricia, GLEMAU Jean-Yves, GORIN Nicolas, GUÉHO Cyril, LE GUYADER Tifenn, LE QUELLEC Jean-Charles, LEROUX Fabien, LEVESQUE Jean-Luc, LUBERT Jean-Claude, MELLERIN Brigitte, PAUMIER Mathieu, PICHOT Franck, PITRÉ Stéphanie, RACAPÉ Isabelle, SENNINGER Danielle, VIARD Emmanuelle,

Ont donné procuration :
HUET Aurélien donne pouvoir à FENIET Maud
JAN Émile donne pouvoir à SENNINGER Danielle
KRYSTKIEWICZ Catherine donne pouvoir à FLEHO Elisabeth

Étaient absents :
YART Stéphanie
THOUZEAU Nicolas

Secrétaire de séance :
RACAPE isabelle

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 22
Procurations	: 3
Votants	: 25

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/10/2026
Date d'affichage : 07/10/2026

DELIBERATION 2026_10_13 BIS

AMENAGEMENT DU RUISSEAU DU FOUGERAY – MARCHES DE TRAVAUX : ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 DU LOT 5 « CLOTURE ET ECO PATURAGE

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2026-10-13

Annexe : avenant 2 du lot 5

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20261013-2610131-DE

Rapport de Jean-Luc LEVESQUE, adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments, aux mobilités et à l'aménagement du bourg et des hameaux,

Il est proposé d'adopter l'avenant suivant aux marchés de travaux de la renaturation du ruisseau du Fougeray :

Avenant n°2 du lot 5 « clôture et éco pâturage » - SARL Althéa Nova qui porte sur les évolutions suivantes :

- La collectivité a souhaité des modifications et des ajustements de clôtures en phase chantier : ajout d'occultant PVC gris anthracite de 19 ml
- un linéaire de clôture de 49 ml était manquant au DQE (Détail Quantitatif Estimatif).

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6 303,70 €
- Montant TTC : 7 564,44 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 56 214,80 €
- Montant TTC : 67 457,76 €

N° de lot	Dénomination	Entreprise	Montant HT Avenant	Montant TTC Avenant	Nouveau montant total du marché HT	Nouveau montant total du marché TTC
Lot 05	CLOTURE ET ECO PATURAGE	SARL Althéa Nova	6 303,70 €	7 564,44 €	56 214,80 €	67 457,76 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver l'avenant 2 du lot 5 tel que présenté ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant 2 du lot 5 tel que présenté ci-dessus,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant et tout document afférent à cette décision.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Isabelle RACAPE

MAIRIE DE PIPRIAC (Ille-et-Vilaine)